



ASSUREUR D'EXCEPTION

tsm

ASSURANCES
RISQUES SPECIAUX

Event Assurances

Event

L'imprévu n'exclut pas la sérénité

UNE VIOLENTE TEMPÊTE EST ANNONCÉE, LA FÊTE DOIT ÊTRE ANNULÉE. LA CHANTEUSE A UN EMPÊCHEMENT DE DERNIÈRE MINUTE, IMPOSSIBLE POUR ELLE DE MONTER SUR SCÈNE. LE FUTUR MARIÉ S'EST CASSÉ UNE JAMBE, LE MARIAGE EST REPORTÉ...

AUCUN ORGANISATEUR NE SERAIT TÉMÉRAIRE AU POINT DE NE PAS ASSURER SON BUDGET CONTRE TOUT FAIT EXTÉRIEUR, INDÉPENDANT DE SA VOLONTÉ, QUI METTRAIT EN DANGER LA TENUE DE SON ÉVÉNEMENT.

Par définition, tout événement est extraordinaire et unique ! Raison pour laquelle TSM propose une solution d'assurance totalement sur-mesure et innovante.

QUELS SONT LES TYPES D'ÉVÉNEMENTS ASSURÉS ?

TSM assure **tout type d'événement, dans le monde entier.**

- Festivals/concerts (classique, pop, rock, électro, in ou outdoor)
- Compétitions/manifestations sportives
- Événement d'entreprises ou d'associations (congrès annuels, événements clients)
- Fêtes (de chant, de jeunesse, de village, de quartier)
- Privés (anniversaires, jubilés, mariages)

QUELS SONT LES RISQUES ASSURÉS ?

Annulation

La couverture de base consiste à assurer l'organisateur contre les conséquences financières d'une annulation, d'un abandon ou d'un report de l'événement assuré, pour toute cause indépendante de sa volonté, sous réserve des exclusions standards.



Des extensions de la couverture de base peuvent être conclues :

- pour l'**indisponibilité de personnes** indispensables à la tenue de la manifestation, obligeant ainsi l'organisateur à annuler, abandonner ou reporter son événement.
- pour les **intempéries** empêchant l'organisateur, pour des raisons de sécurité ou de règlement, de maintenir son événement à la date prévue.

Tous Risques Matériels

Sont couverts, le bris, la destruction, le vol, la perte ou la disparition soudaine ou fortuite du matériel professionnel nécessaire à l'organisation de l'événement, sous réserve des exclusions standards mentionnées dans les conditions d'assurance.

RC Organisateur

TSM assure la couverture de la responsabilité civile légale de l'organisateur de la manifestation en cas de lésions corporelles ou de dégâts matériels.

TSM propose également une extension à la **responsabilité locative** pour les prétentions aux dommages à des biens-fonds, immeubles et locaux servant à la manifestation assurée.

Une assurance adaptée pour un événement unique



COMPAGNIE D'ASSURANCES
VERSICHERUNGS – GESELLSCHAFT
INSURANCE COMPANY

Risques Spéciaux – Event Assurances

Tél +41 (0)21 321 42 70, Fax +41 (0)21 321 42 79

Siège

TSM Compagnie d'Assurances

Rue Jaquet-Droz 41, Case postale

CH – 2301 La Chaux-de-Fonds

Tél +41 (0)32 911 12 12, Fax +41 (0)32 911 12 20

Cours de Rive 2

CH – 1204 Genève

Tél +41 (0)22 819 44 00, Fax +41 (0)22 819 44 98

Place de la Riponne 1, Case postale

CH – 1001 Lausanne

Tél +41 (0)21 321 42 70, Fax +41 (0)21 321 42 79

Birmensdorferstrasse 55, Case postale

CH – 8036 Zurich

Tél +41 (0)44 457 20 30, Fax +41 (0)44 457 20 35

Rue de l'Argent 6

CH – 2502 Biel-Bienne

Tél +41 (0)32 322 53 05, Fax +41 (0)32 322 36 39

www.tsm.ch